

PUBLICATION LE 15 avril 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
Midi-Libre - Ed. du 34 - version Intégrale

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND ORB

M. Antoine MARTINEZ - Président

6 ter Rue René Cassin

34600 BEDARIEUX

Tél : 04 67 23 54 18

W [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Numéro de la consultation : 2019GO-01-03T AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION DES ABORDS DU LAC DE CEILHES				
Référence	2019GO-01-03T/BO				
Type de marché	Travaux				
Mode	Procédure adaptée				
Code NUTS	FRJ13				
Lieu d'exécution	LAC DU BOULOC CEILHES ET ROCOZELS 34260 CEILHES				
DESCRIPTION	Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché pour chaque lot.				
Code CPV principal	45215500 - Toilettes publiques				
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour tous les lots Les variantes sont acceptées				
Options	Oui Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.				

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 01	GROS OEUVRE Durée du marché : 42 jours.				45223220
N° 02	CHARPENTE MENUISERIES Durée du marché : 21 jours.				45420000
N° 03	ETANCHEITE Durée du marché : 7 jours.				45261420
N° 04	PLOMBERIE SANITAIRE Durée du marché : 7 jours.				45232460
N° 05	ELECTRICITE Durée du marché : 7 jours.				45310000
N° 06	PEINTURE Durée du marché : 7 jours.				45442100

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
:

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Prix

40 % : Valeur technique de l'offre

Renseignements**Correspondre avec l'Acheteur****Documents**

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Offres

Remise des offres le **16/05/19 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **90 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Echantillons ou maquettes exigés : Se référer aux différents CCTP.

Numéro de la consultation : 2019GO-01-03T Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Le site est libre d'accès.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

6, rue Pitot

34063 Montpellier Cedex

Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10

greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 15/04/19 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Midi-Libre - Ed. du 34